



Aéroport Guadeloupe - Pôle Caraïbes

Créé en 1945 et géré par la CCI de Pointe à Pitre, l'aéroport Guadeloupe - Pôle Caraïbes est le principal aéroport du département d'outre-mer de la Guadeloupe. Depuis sa création, les infrastructures de l'aéroport ne cessent de s'adapter à l'évolution du trafic et des normes de sûreté.

Aujourd'hui, plus de 2 000 personnes travaillent sur cette zone aéroportuaire multi-sites pour accueillir plus de 2,5 millions de passagers par an.

En 2006, l'aéroport Guadeloupe - Pôle Caraïbes a fait appel à DRM (*Drouault Radiocommunications Mobiles*), partenaire d'Alcea sur la zone Antilles pour renouveler et moderniser son système de sûreté.



Aéroport Guadeloupe -
Pôle Caraïbes

Les attentes de l'aéroport : fiabilité, disponibilité et gestion des habilitations

L'aéroport Guadeloupe-Pôle Caraïbes avait initialement besoin de remplacer son système de contrôle d'accès pour **fluidifier la circulation des agents** entre les zones publiques et les zones d'embarquement. La solution Alcea, proposée par DRM, a convaincu l'aéroport par sa capacité à accélérer le contrôle des badges et à améliorer ainsi le confort de travail de son personnel.

Au-delà de sa **grande disponibilité**, la solution Alcea a été retenue car elle s'interface directement avec le système de gestion des habilitations de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

Primordiale dans le processus de création des badges, cette passerelle (SGITA) entre les deux bases de données permet de **vérifier automatiquement que la personne** pour laquelle le badge est créé **est habilitée** à accéder à la zone réservée.

Aujourd'hui, la solution Alcea est installée sur l'ensemble de la zone aéroportuaire de 28 000 m² - le terminal passagers, le terminal fret, la caserne des pompiers ainsi que dans les locaux techniques et électriques - soit au total plus de 80 points d'accès contrôlés sur 5 sites différents.

Les zones d'embarquement et de débarquement : des points stratégiques du contrôle d'accès

Pour assurer la sécurité des passagers pendant l'embarquement et le débarquement, la solution Alcea est paramétrée pour isoler les chemins d'accès, de la passerelle de l'avion au terminal de l'aéroport. **Le flux de circulation est ainsi parfaitement contrôlé** et prévient de tout risque d'intrusion sur ces zones sensibles.

Chiffres clés :

- 2 000 porteurs de badges
- Une zone multi-sites de 28 000 m²
- 80 points d'accès contrôlés sur 5 sites différents
- 2,5 millions de passagers par an



Par ailleurs, l'accès du personnel de l'aéroport aux zones d'embarquement fait l'objet d'une vérification spécifique, opérée depuis la solution Alcea. A chaque passage au portique de contrôle, l'agent de sûreté affiche automatiquement le badge avec sa photo pour vérifier qu'il s'agit bien du bon porteur et que le badge est toujours valide.

Les armoires à clés Alkey : la garantie d'une sécurité maximale

Pour sécuriser au maximum l'utilisation des clés des locaux techniques et de la zone fret, DRM a proposé d'installer deux armoires à clés Alkey. Le personnel de l'aéroport, de la CCI et les intervenants externes ont accès à ces armoires qui sont protégées par un lecteur de badge. Lors du passage du badge, **seules les clés autorisées sont débloquées**, les autres restent verrouillées. L'historique d'utilisation de ces clés est conservé dans le logiciel et l'ensemble des armoires à clés est piloté depuis le superviseur Alcea.

La vidéoprotection : un atout clé pour la sécurité de la zone bagages

Les mouvements de personnel entre la zone bagages et la piste sont extrêmement contrôlés :

une seule personne à la fois peut accéder d'une zone à l'autre.

DRM Antilles a donc fait créer des **SAS spéciaux munis de caméras de vidéo protection connectées au système de supervision**. L'analyse faite sur les images permet de vérifier et de renforcer le contrôle des accès du personnel autorisé à se rendre en zone réservée.

Un partenariat de proximité, au cœur de la réussite du projet

Depuis 2006, la société DRM accompagne l'aéroport dans l'optimisation de sa politique de sûreté. « *Nous sommes fiers du partenariat que nous avons bâti avec l'aéroport Guadeloupe – Pôle Caraïbes. Nous avons toujours su nous adapter à leurs évolutions tout en répondant à leurs enjeux de maîtrise des coûts. Avec l'ouverture du nouveau hub régional prévue pour 2014, nous avons de belles perspectives de développement devant nous.* », témoigne Eric Juilly, Président de DRM.

Résumé : les forces d'Alcea sur ce projet

- Un **partenariat pérenne avec DRM**, interlocuteur privilégié de l'aéroport Guadeloupe - Pôle Caraïbes
- Une **solution globale intégrée** de contrôle d'accès, détection intrusion, gestion de clés et vidéoprotection
- Une **solution évolutive** permettant de sécuriser rapidement de nouvelles zones sans modifier l'existant
- Une **solution centralisée** pour gérer à distance les habilitations et les créations de badges pour tout le personnel de l'aéroport.